

Communiqué de presse
Paris, le 28 juin 2006

Le Greffe de Paris toujours au service des entrepreneurs pendant l'été

« Les petits déjeuners du greffe » Agenda Estival

Service public dédié aux entreprises, le Greffe de Paris maintient « les petits déjeuners » informatifs hebdomadaires pour les entrepreneurs. Faire le point sur les formalités d'entreprises, poser des questions sur une future création un juriste du greffe se tient à disposition pour apporter des réponses précises à chacun. A l'heure de la dématérialisation des procédures, les équipes du Greffe profitent également de ces rencontres pour expliquer l'intérêt de l'utilisation de la signature électronique pour toutes formalités administratives via Internet.

Une seule condition pour s'inscrire : être le dirigeant d'une entreprise constituée à Paris depuis moins d'un an. Retenez ces dates :

**JUILLET 2006 : les mardis 4, 11, 18 ou 25
AOUT 2006 : les mardis 1^{er}, 8, 22 ou 29 et jeudi : 17**

Ces rendez-vous sont accessibles gratuitement sur inscription, ils se déroulent de 8h30 à 10h00 au greffe (1 quai de la Corse – 75004 Paris), par mail accueil@greffe-tc-paris.fr ou par téléphone : 01 44 41 54 40 ou 01 44 41 54 71

Objectifs de ces rencontres :

- La possibilité d'interroger les juristes du greffe
- Toutes les informations quant à la remise gratuite par le greffe aux chefs d'entreprise parisiens d'un certificat électronique leur permettant d'accéder aux services en ligne suivants : formalités au RCS, TéléTva, Télédéclarations sociales, réponses aux appels d'offre de marchés publics dématérialisés, etc..(cf www.certificat-electronique.fr)
- La présentation des services du greffe aux dirigeants ainsi qu'une démonstration du site internet www.greffe-tc-paris.fr, pour préparer les formalités au RCS et les requêtes en injonction de payer, suivre le traitement des dossiers déposés au RCS, et commander des documents officiels sur l'espace de commande.
- L'agenda mensuel en ligne des obligations sociales, fiscales et juridiques, le service de veille gratuit pour être tenu informé des modifications de l'extrait de Kbis des entreprises désignées.

Après la création de leur entreprise, ces dirigeantes d'entreprises ont participé à un petit déjeuner du greffe, elles témoignent :

Anne a développé son activité dans la commercialisation de produits cosmétiques biologiques. Elle a trouvé le petit-déjeuner du greffe très utile : « Les certificats de signature électronique que vous délivrez gratuitement aux entrepreneurs parisiens m'intéressent beaucoup, je suis preneuse de tout ce qui peut me faire gagner du temps. J'attends avec impatience que la dématérialisation complète des

formalités légales au Registre du commerce soit possible ! ». « Le site Internet du greffe est très clair, je l'ai recommandé à ma mère, qui est chef d'entreprise dans le domaine du conseil juridique ! ». Elle a bien apprécié les services des guichets d'accueil « Pour y déposer mes livres de commerce à faire coter et parapher ».

Fabiola a créé un centre d'esthétique, elle a beaucoup apprécié la rencontre du greffe et s'est appuyée sur le site Internet du greffe « qui renseigne bien sur les démarches ». Elle a été particulièrement enthousiasmée par l'outil interactif « Suivi de votre formalité au Registre du commerce » grâce auquel elle a suivi pas à pas le traitement de son dossier d'immatriculation. « J'ai été informée quasiment en temps réel d'un problème détecté dans les statuts de ma société, ce qui m'a permis de réagir très vite pour les corriger sans perdre de temps ». Toujours dans l'optique de régulariser ses statuts, Fabiola a pris rendez-vous avec son interlocuteur du Registre du commerce, pour rétablir immédiatement son dossier « J'ai été très bien accueillie. Mon dossier a été traité immédiatement, et j'ai reçu mon extrait k bis deux jours plus tard, comme prévu. » La jeune dirigeante a été très satisfaite des informations fournies par téléphone par les experts du centre d'appels. « Le délai d'attente a été très bref. Les renseignements par téléphone fonctionnent très bien ».

A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris

Le greffe est une société civile professionnelle de 247 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 311.000 entreprises en activité en janvier 2006. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2005, 130 077 formalités légales et 92 281 décisions de justice, et a enregistré 74 500 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention en difficulté de 2 563 entreprises. Depuis juillet 2000, le greffe propose aux entrepreneurs parisiens l'attribution gratuite de certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Le greffe est certifié ISO depuis juillet 2004, cette certification s'est vue renouvelée en mai 2006.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris Marie-Christine Berneron – Service Communication 1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04 Tel : 01 44 41 54 44 – Port : 06 80 48 15 63 Email : mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr Site internet : www.greffe-tc-paris.fr	Point Virgule Relations Presse Céline Pardo – Tygénia Saustier 8, rue des Champs – 92600 Asnières tel : 01 41 11 82 15 – 01 41 11 82 34 Email : cpardo@pvirgule.fr / tsaustier@pvirgule.fr Site internet : www.pointvirgule.fr
---	--